



Comité Régional  
d'Équitation de Lorraine  
www.crelorraine.fr  
crelorraine@hippoplus.com

<p style="text-align: center;"><b>REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE LORRAINE HUNTER</b> <b>STYLE DU CHEVAL &amp; HUNTER EQUITATION AMATEUR 2011</b></p>
---

Ce Championnat se déroulera les 21 et 22 mai 2011

Il est organisé par l'Association « Jump Esprit Hunter », comme l'année passée.

N° concours : 201157023

Date Clôture : lundi 16 mai

Lieu : Domaine de la Bruyère à Glatigny (57530)

**REGLEMENT :**

- Seuls les cavaliers possédant une licence 2011 prise en Lorraine ou, dans le cas contraire, domiciliés en Lorraine, peuvent prétendre au classement de ces Championnats.
- Les épreuves seront ouvertes aux cavaliers des autres régions.
- Pour chaque épreuve, tous les cavaliers seront classés selon un unique classement (cavaliers lorrains et cavaliers des autres régions mélangés ; pas de classement distinctif).
- Les cavaliers engagés « sous X » ou après un changement de monte et/ou d'équidé, ne participeront pas au classement du Championnat.
- Un même couple ne peut participer aux deux championnats Hunter Equitation, ou aux deux championnats Hunter Style.  
Par contre, il peut participer à un championnat Equitation ET à un championnat Style du cheval.  
S'il est engagé sur deux niveaux d'épreuve, il devra déclarer son choix au jury, avant le début de la première épreuve sur laquelle il est engagé.
- Chaque championnat se déroule sur deux épreuves (une le samedi et une le dimanche).  
Un couple non partant ou éliminé ou ayant abandonné sur l'une des deux épreuves ne pourra prétendre au classement du championnat auquel il souhaitait participer.
- Les Championnats Hunter Equitation se dérouleront sur deux des trois types d'épreuves que compte la discipline, à savoir les Figures Imposées et le Grand Prix.

NOTA : Ce championnat fait référence aux règlements général et spécifique Hunter 2011. (consultable sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com) )

LORRAINE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION  
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

Comité Régional d'Équitation de Lorraine  
Maison Régionale des Sports - 13, rue Jean Moulin - BP 70001 - 54510 TOMBLAINE  
Tél : 03.83.18.87.52 - Fax : 03.83.18.87.53 - Siret : 437 618 549 000 12 - Ape : 9329 Z  
Association régie par la Loi de 1901 enregistrée à la Préfecture de Meurthe et Moselle sous le n° 14205



Comité Régional  
d'Équitation de Lorraine  
www.crelorraine.fr  
crelorraine@hippoplus.com

**REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE LORRAINE HUNTER**  
**STYLE DU CHEVAL & HUNTER EQUITATION AMATEUR 2011**

**DEROULEMENT :**

**Championnat « Hunter Style 2 » :**

1 <sup>ère</sup> manche :	Epreuve n°3	Style 2 (1,00 m)
2 <sup>ème</sup> manche :	Epreuve n°5	Style 2 (1,00 m) en deux manches

Ouvert aux chevaux de 5 ans et +  
Cavaliers Amateurs / Pro

Sera déclaré Champion de Lorraine le couple ayant totalisé le plus de points à l'issue des deux épreuves, sans élimination, abandon ou forfait. En cas d'ex aequo, la note globale obtenue sur l'épreuve n°5 départagera les concurrents.

**Championnat « Hunter Style 1 » :**

1 <sup>ère</sup> manche :	Epreuve n°4	Style 1 (1,10 m)
2 <sup>ème</sup> manche :	Epreuve n°6	Style 1 (1,10 m) en deux manches

Ouvert aux chevaux de 5 ans et +  
Cavaliers Amateurs/ Pro.

Sera déclaré Champion de Lorraine, le couple ayant totalisé le plus de points à l'issue des deux épreuves, sans élimination, abandon ou forfait. En cas d'ex aequo, la note globale obtenue sur l'épreuve n°6 départagera les concurrents.

**Championnat « Hunter Equitation Amateur 2 » :**

1 <sup>ère</sup> manche :	Epreuve n°1	Figures Imposées (1,00 m)
2 <sup>ème</sup> manche :	Epreuve n°7	Grand Prix (1,05 m) en deux manches

Ouvert aux chevaux de 5 ans et +  
Cavaliers Amateur

Sera déclaré Champion de Lorraine, le couple ayant totalisé le plus de points à l'issue des deux épreuves, sans élimination, abandon ou forfait. En cas d'ex aequo, la note globale obtenue sur le Grand Prix départagera les concurrents.

**Championnat « Hunter Equitation Amateur 1 » :**

1 <sup>ère</sup> manche :	Epreuve n°2	Figures Imposées (1,10 m)
2 <sup>ème</sup> manche :	Epreuve n°8	Grand Prix (1,15 m) en deux manches

Ouvert aux chevaux de 6 ans et +  
Cavaliers Amateur

Sera déclaré Champion de Lorraine, le couple ayant totalisé le plus de points à l'issue des deux épreuves, sans élimination, abandon ou forfait. En cas d'ex aequo, la note globale obtenue sur le Grand Prix départagera les concurrents.

Comité Régional d'Équitation de Lorraine  
Maison Régionale des Sports - 13, rue Jean Moulin - BP 70001 - 54510 TOMBLAINE  
Tél : 03.83.18.87.52 - Fax : 03.83.18.87.53 - Siret : 437 618 549 000 12 - Ape : 9329 Z  
Association régie par la Loi de 1901 enregistrée à la Préfecture de Meurthe et Moselle sous le n° 14205

**LORRAINE**



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION  
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION



Comité Régional  
d'Équitation de Lorraine  
www.crelorraine.fr  
crelorraine@hippoplus.com

<p style="text-align: center;"><b>REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE LORRAINE HUNTER</b> <b>STYLE DU CHEVAL &amp; HUNTER EQUITATION AMATEUR 2011</b></p>
---

Les remises de prix de chaque épreuve et de chaque championnat auront lieu cheval toiletté, monté ou présenté en main, et cavalier en tenue de compétition.

Il y aura une remise des prix par chacune des huit épreuves.

Les remises des prix des championnats auront lieu le dimanche en fin de matinée pour les championnats Hunter Style et le dimanche en fin d'après-midi pour les championnats Hunter Equitation. Seront récompensés les trois meilleurs couples ayant terminé les deux épreuves d'un championnat.

Cette année, la Commission Hunter de Lorraine a souhaité modifier les modalités d'attribution de la « prime pour les Championnats de France Gice ».

En effet, une prime de 100 € sera reversée à tout cavalier habitant en Lorraine, ayant participé au stage préparatoire et ayant pris part à la finale (petite ou grande) du Championnat de France sur lequel il sera engagé, sans abandon.

Le stage préparatoire aux Championnats de France Hunter 2012 se déroulera les 18 et 19 juin prochains. Il sera animé par Laurent VERNEY et aura lieu sur le Pôle Hippique de Rosières-aux-Salines.

Informations et bulletin de réservation sur le [www.crelorraine.fr](http://www.crelorraine.fr) ou auprès de Jean-Pierre BURGER.

ATTENTION : désormais, cette subvention remplace le remboursement du box des championnats de France de tous les cavaliers lorrains par la Commission Hunter.

LORRAINE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION  
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

Comité Régional d'Équitation de Lorraine  
Maison Régionale des Sports - 13, rue Jean Moulin - BP 70001 - 54510 TOMBLAINE  
Tél : 03.83.18.87.52 - Fax : 03.83.18.87.53 - Siret : 437 618 549 000 12 - Ape : 9329 Z  
Association régie par la Loi de 1901 enregistrée à la Préfecture de Meurthe et Moselle sous le n° 14205